Section de la Meuse

Compte-rendu du CDAS du 14 mars 2025

ORDRE DU JOUR

Validation du compte-rendu du CDAS du 4 décembre 2024

Compte-rendu d'activités de la délégation

Actions locales 2025

Répartition prévisionnelle de la dotation annuelle des crédits d'Action Locale 2025

Questions diverses

Compte-rendu d'activités de la délégation

En 2024, le budget de 18 000 € a permis de réaliser les actions suivantes :
- Galette des rois pour les retraités,
- Aide de 100 € pour financer le permis de conduire de 11 enfants des personnels des Finances,
- Plate-forme en ligne totalement gratuite pour l'aide aux devoirs,
- Sortie au château de Sedan pour les retraités,
- Sortie aéroclub du Rozelier,
- Sortie au zoo d'Amnéville,
- Séjour au pays Basque pour les retraités (auto-financé par les 43 participants),
- Convention avec une psychologue à Belleville sur Meuse,
- Bons-cadeaux librairie de 20 euros pour les agents ayant un indice inférieur ou égal à 420,
- Arbre de Noël avec le spectacle *L'Académie des Sorciers et le Coffre des Secrets* à la Barroise,
- Cadeaux de naissance pour les 4 enfants nés en 2024,
- Cadeaux pour les retraités de l'année ainsi que pour les agents Berkani et les agents techniques.

La délégation à l'action sociale a également réalisé de nombreuses visites de site (SDIF, SPFE, SGC de Bar le Duc, paierie, SIE, SA-SIE), participé à la mise en place d'une action de prévention en partenariat avec la MGEFI, à un séminaire régional à Strasbourg, à des réunions régionales à Nancy…

Le service de l'action sociale, c'est aussi la présence d'une assistante de service social pour les agents des finances. Elle peut intervenir lors de difficultés sociales ou professionnelles pour tous les personnels : titulaires, stagiaires, contractuels, Berkani, Pacte, services civiques, agents apprentis, pensionnés…

Elle peut également intervenir pour informer et soutenir les encadrants lorsqu'ils sont confrontés à des difficultés dans le cadre de leur mission.

Elle agit avec respect du secret professionnel et éthique. Elle peut se déplacer à votre domicile (uniquement si vous le souhaitez).

Voici quelques exemples de questionnement que les agents peuvent lui poser :

- Quelles sont les aides en cas de séparation ?
- Où m'adresser pour trouver un hébergement à mon beau père ?
- Mon médecin traitant me conseille de faire un dossier MDPH : pour quoi faire ? Est-ce bien utile ?

Section de la Meuse

Elle peut proposer un accompagnement en cas d'évènement grave (agression, suicide, maladie, décès d'un agent ou d'un proche).

Les agents sont essentiellement à l'origine des demandes d'interventions, mais elles peuvent provenir des chefs de service, des services RH ou des organisations syndicales.

Un secours financier jusqu'à 3 000 € peut être proposé, en cas de dépenses à caractère indispensable dont le non-paiement aurait des conséquences préjudiciables. Cette aide est rapide (10 jours maximum) et reste confidentielle.

Un prêt peut également être proposé, avec différé de 6 mois et des mensualités pouvant être de 50 €.

Autres aides pouvant être apportées : aide au suivi budgétaire et secours alimentaire (150 €, très rapide et totalement confidentiel).

Sept aides ont été accordées en Meuse en 2024, pour environ 10 000 € (actifs et pensionnés de toutes les directions). Les demandes ont concerné principalement le logement, les dépenses courantes ou changement de résidence familiale liée à une séparation, ainsi que la baisse de revenus ou insuffisance de revenus. La santé ou la vie professionnelle sont aussi un motif de demande d'aide.

En cas de difficultés dans votre vie privée comme professionnelle, n'hésitez pas à la solliciter.

Actions Locales 2025

Avec l'absence de budget, consigne a été donnée par le Secrétariat Général d'adopter un principe de prudence et de parcimonie concernant les dépenses à engager et à payer. Le principe retenu est d'assurer la continuité des services sans engager d'actions nouvelles. Par voie de conséquences, toutes les autres programmations budgétaires ne peuvent être engagées pour le moment.

Répartition prévisionnelle de la dotation annuelle des crédits d'Action Locale 2025

Le budget de l'action sociale n'étant pas encore connu, nous n'avons pu que définir les actions prioritaires à mettre en place :

— arbre de Noël : il aura lieu le 30 novembre au château de Thillombois, situé entre Bar le Duc et Verdun.

— l'aide de 100 € pour le financement du permis de conduire des ados sera reconduite (5 demandes sont déjà en attente).

— abondement de 200 € sur l'enveloppe d'aide psy : une convention existe avec la psychologue de Belleville sur Meuse. Si vous en éprouvez la nécessité, des bons peuvent être distribués par le biais du médecin du travail ou de l'assistante sociale.

— renouvellement de l'inscription à la plateforme en ligne gratuite « aide aux devoirs », celle ci-ayant bénéficié de 1 166 connexions en 2024.

— sortie à Kirwiller, pour le spectacle « Déesse », qui devrait être proposé aux actifs et aux retraités à l'automne.

— sortie au parc de Pokeyland le 14 juin. Il s'agit d'un parc d'activité qui convient aux petits comme aux grands, avec de nombreuses activités comme paintball, accrobranche, water-jump… Le repas sera à la charge des participants.

Ces actions ne seront mises en place que si le budget de l'action sociale est suffisant, au vu du contexte de réduction budgétaire dans tous les domaines.

Questions et Informations diverses

Nous sommes revenus sur les difficultés de connexion qu'ont connues les agents voulant inscrire leurs enfants aux colonies de vacances. Depuis l'année dernière, un nouveau mode de réservation a été mis en place, à savoir « 1er arrivé, 1er servi ». Cela s'avère particulièrement stressant pour les parents. Le précédent système de réservation/inscription était plus juste socialement. Être dans l'immédiateté n'est pas un critère à même de répondre à l'objet social.

Un budget national de 100 000 € est alloué au FIL, Fonds d'Innovations Locales.

Pour être éligible, il s'agit de trouver une idée originale sur trois thématiques : développement durable, sport et santé ou enjeux numériques.

Le choix de la région est d'organiser un circuit de randonnée de 10 km, accessible aux enfants et adultes, animé par un professionnel de la montagne qui ponctuera le trajet d'ateliers en lien avec la « survie douce », la découverte et le respect de la nature :

- Jeux de piste pour l'acquisition du kit de survie
- Utilisation de ce kit : faire preuve d'imagination,
- Découvertes botaniques qui peuvent être utiles lors d'une randonnée (bobologie, cuisine sauvage),
- Comment filtrer l'eau pour la rendre potable
- Sans briquet ni allumette, être le plus rapide et le plus débrouillard pour allumer un feu en équipe,
- Faire preuve d'imagination pour se protéger d'une tempête de neige ou d'un gros orage avec une simple couverture de survie,
- Le monde des nœuds.

20 personnes pourront s'y inscrire, actifs, enfants ou retraités.

Nous saurons en avril si ce projet a été ou non retenu.

Solidaires Finances Publiques a, comme à chaque CDAS, réitéré sa demande d'augmentation de la valeur des titres restaurants, bien trop faible du fait de l'inflation.

Vos représentant·e·s :
Eve Cultot,
Myriam Héba,
Bruno Rop,
Enrico Shaeffer.